



## ACTU d'ACTA n°24 Février 2023

**Article du Bien public du 15 février 2023** Nicolas BOFFO avec Christelle POMMERET  
*Texte issu de l'article mise en ligne (mis à jour le 20 févr. 2023)*

### **Retour d'un train touristique entre Semur et Venarey ?**

Dix ans après l'arrêt de la circulation sur la ligne ferroviaire Époisses-Les Laumes , le train pourrait bientôt être de retour sur une partie de ce tronçon. C'est en tout cas la volonté de François Sauvadet, président du conseil départemental de la Côte-d'Or, qui s'appuie sur « le succès rencontré par des trains touristiques dans d'autres départements », le plus proche étant celui du Pays de Puisaye-Forterre dans l'Yonne.

#### **Le Département de la Côte-d'Or a pris les choses en mains**

« Convaincu de l'intérêt de redonner vie à la ligne ferroviaire entre Semur-en-Auxois et Venarey-Les Laumes et en l'absence d'engagement de la Région sur ce dossier, j'ai souhaité que le Département mène une étude approfondie sur ce sujet. C'est pourquoi nous avons lancé une mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en service d'un train touristique avec remise en état de la ligne ferroviaire », explique François Sauvadet, président du Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Une consultation publique des entreprises a été lancée en janvier dernier. Elle permettra au Département de désigner, en mars, le bureau d'études qui aura pour objectif de concevoir le projet mais aussi de chiffrer avec exactitude les travaux à réaliser. Parmi les nouveautés envisagées, il y aurait la création d'un quai supplémentaire pour desservir le MuséoParc Alésia. Les résultats de cette étude devraient être connus en 2024.

#### **Qui paierait les millions d'euros de travaux à réaliser ?**

Les « investissements initiaux indispensables » sont estimés à 2,5 millions d'euros par le Département. Reste à savoir qui paierait la facture au côté du Département, qui se verrait confier la gestion du tronçon. L'entreprise SNCF Réseau précise qu'elle resterait propriétaire de la ligne mais qu'elle ne subventionnerait pas le projet.

Une chose est sûre : le Département est « déterminé à avancer sur ce projet avec SNCF Réseau, avec l'appui de l'Association du chemin de fer touristique de l'Auxois (Acta) et en lien étroit avec tous les partenaires concernés, souhaitant que la Région en particulier soit allante sur ce dossier ».

#### **Des élus préfèrent créer une voie verte à la place**

François Sauvadet est bien conscient « qu'il y a des divergences parmi les partenaires de ce projet entre les communes, communautés de communes, Région et SNCF Réseau ». Certains élus locaux préféreraient effectivement que les rails disparaissent entre Semur et Venarey afin de laisser place à une voie verte accessible aux piétons et aux vélos.

« Je ne souhaite pas que [les différents projets de développement touristique portés par les collectivités locales](#) (voir l'article en page 6) soient opposés. Au contraire, je plaide pour un travail en synergie et pour que nous puissions proposer une gamme de produits et d'expériences touristiques », démine François Sauvadet. L'ancien ministre estime, par ailleurs, que « localement, le réseau de voies vertes est déjà très étoffé, avec notamment la voie verte qui

longe le canal de Bourgogne et pour laquelle le Département a largement investi ces dernières années ».

### **Le train, « un produit d'appel différent et innovant »**

Selon le président du Département, « le train touristique constituerait donc un produit d'appel différent et innovant » pendant la saison estivale. Il ajoute : « Ce sont des équipements qui renforcent l'attractivité, qui participent à mieux connaître l'histoire d'un territoire, qui valorisent le patrimoine ferroviaire et qui permettent de découvrir un territoire autrement ».

## **Les deux principaux acteurs sont au côté du Département pour faire avancer le projet**

### **L'entreprise SNCF Réseau, propriétaire de la ligne ferroviaire qui n'est plus utilisée**

La politique de cette filiale de la SNCF, propriétaire de la ligne ferroviaire entre Semur-en-Auxois et Venarey-Les Laumes, est « d'accompagner les porteurs de projets issus du territoire quand ces derniers sont intéressés par nos lignes non circulées ». Localement, l'entreprise accompagne par exemple le projet de voie verte entre Autun (Saône-et-Loire) et Avallon (Yonne) ou encore le vélorail de Cordesse (Saône-et-Loire) , « qui sont utiles pour le tourisme et les mobilités douces ».

### **« Il faut vraiment que ça bouge »**

Pour ce qui est du projet de train touristique du Département de la Côte-d'Or, Jérôme Grand, directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté, déclare ceci : « Il faut vraiment que ça bouge. On ne peut pas se permettre de dépenser plusieurs dizaines de milliers d'euros par an pour quelque chose qui ne sert à rien ». SNCF Réseau accompagnera donc le Département dans son projet. « Nous avons pour cela deux outils, qui sont complémentaires. Le premier, c'est que lorsqu'il y a un projet porté par une collectivité locale, on transfère la gestion de la ligne à la collectivité. Comme ça, elle peut déployer son projet de façon autonome. Le deuxième outil, c'est que nous n'appliquons pas de redevance pour favoriser les collectivités qui auraient des soucis financiers pour boucler leur budget. En revanche, nous restons le propriétaire de la ligne. Car on ne sait jamais ce qui pourrait y avoir comme besoins dans trente ou quarante ans. »

### **L'Association du chemin de fer touristique de l'Auxois (Acta), qui milite pour le retour du train**

L'Acta compte environ 80 membres dont des anciens cheminots. Elle a déjà fait circuler avec succès un train touristique sur la ligne Époisses-Les Laumes entre 2012 et 2013. C'est donc sans surprise que son président Gérard Gaudiau est favorable au retour d'un train touristique dans la région.

« **Le but est d'apporter une plus-value pour le tourisme.** » Néanmoins, à ce stade du projet, Gérard Gaudiau se montre prudent quant à une éventuelle future gestion de ce train par l'Acta. « Aujourd'hui, ce n'est pas un oui béat, le doigt sur la couture du pantalon. On sera d'accord mais sous condition car on ne sait pas ce que le Département va nous demander en matière de moyens humains et de ressources. On va jouer notre rôle d'observateur en attendant d'en savoir davantage. »

Dernière précision pour le président de l'Acta : « Nous ne sommes pas des nostalgiques du rail voulant à tout prix se faire plaisir. Si une exploitation touristique de la ligne voit le jour, ce sera très bien avec ou sans l'Acta ».

## **Plutôt voie ferrée ou voie verte ? Les élus locaux donnent leur avis**

### **Michel Neugnot, premier vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté**

« Le ferroviaire, c'est une affaire de long terme. Il y a l'investissement mais aussi la pérennité du fonctionnement. On connaît ça à la Région. Donc avant de dépenser de l'argent dans une étude, à laquelle la Région ne participera pas, il faudrait s'intéresser d'abord aux populations et à ce qu'elles veulent sur le territoire. Notamment en matière de développement des mobilités douces. Je sais que les jeunes générations sont très allantes sur ce sujet et ont envie d'initiatives fortes. Ce que je demande instamment, c'est d'avoir un débat public sur ce sujet avec les citoyens et citoyennes du secteur géographique concerné. C'est la moindre des choses d'avoir ce débat avec des projets contradictoires car on ne pourra pas faire à la fois de la voie verte et du chemin de fer. Les maires eux-mêmes sur le parcours de cette ligne ne sont pas forcément d'accord avec le choix d'un train touristique. Faire fi de la volonté des uns et des autres et imposer un projet comme cela à travers une étude financée, c'est la politique de l'ancien temps. Ce n'est pas du tout tourné vers l'avenir. »

### **Catherine Sadon, maire de Semur-en-Auxois**

« Une telle étude permettra de mieux cerner les enjeux techniques et financiers d'un tel projet et aidera, je l'espère, à prendre les décisions les plus adaptées. Pour ma part et en cohérence avec les attentes des Semurois, je suis plutôt favorable à l'aménagement d'une voie verte, ainsi que cela nous est souvent demandé. Ceci pour permettre les cheminements piétons ou vélo. L'ancienne voie ferrée est actuellement très empruntée pour les balades à pied. Mais le mauvais état du parcours rend dangereux ces cheminements. À l'heure où on veut développer l'itinérance, le vélo, la randonnée et la marche, ce serait un parcours adapté qui relierait Semur au canal, à Alésia et à Époisses et ainsi viendrait compléter l'offre touristique existante, dans un domaine de plus en plus prisé. Si le choix était fait de remettre en état la voie sur la portion Venarey-Semur, il conviendrait de se poser la question du tronçon Semur-Époisses. Enfin, il est indispensable d'entretenir ce corridor laissé à l'abandon depuis des années et qui sert au déplacement des sangliers, ces derniers venant ainsi dangereusement au plus près des maisons. »

### **Patrick Molinoz, maire de Venarey-Les Laumes et président de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine**

« Cette affaire traîne depuis trop longtemps. J'ai toujours soutenu l'ACTA et le train touristique mais il ne reverra jamais le jour sans l'accord des grands financeurs – État, SNCF, Région, Département et exploitant privé – pour moderniser la ligne et la faire vivre. Je rappelle que sa viabilité reposait sur le transport de céréales depuis Époisses. Une énième étude n'apportera rien, sauf si elle signifie que le Département est prêt à investir... Or les années passent, rien n'avance, la ligne se dégrade. Il est urgent qu'une décision soit prise et un choix assumé entre les rails et une véloroute... Et chacun sait les avantages et inconvénients des deux options. »

### **Jean-Michel Pétréau, président de la communauté de communes des Terres d'Auxois**

« Le dossier de l'avenir de cette voie ferrée paraissait bloqué. L'annonce de cette étude lancée par le Département est une bonne nouvelle en cela qu'elle traduit "les choses bougent". Quel que soit le projet retenu, tout ce qui peut contribuer à l'attractivité du territoire est bienvenu. Reste à attendre le résultat de cette enquête et la suite qu'il lui sera réservé. »

## Dates historiques

- ▶ **1876** : la ligne Maison-Dieu-Époisses-Les Laumes, longue de 44,6 km, est ouverte aux voyageurs et aux trains de marchandises.
- ▶ **1939 et 1953** : l'arrêt des circulations commerciales pour les voyageurs s'est fait en deux parties. La première en 1939 entre Maison-Dieu et Semur-en-Auxois. La deuxième en 1953 entre Semur-en-Auxois et Les Laumes. Par la suite, le tronçon entre Maison-Dieu et Époisses est déposé en 1968. Il ne fait plus partie du réseau ferré national et la ligne est désormais seulement constituée du tronçon Époisses-Les Laumes, long de 32,2 km. Les seules circulations commerciales sont alors des trains de marchandises permettant la desserte de silos de céréales.
- ▶ **2012** : l'Association du chemin de fer touristique de l'Auxois (Acta) ouvre une circulation de trains touristiques les week-ends et jours fériés.
- ▶ **2013** : après plusieurs accidents, le dernier étant le déraillement d'un train de marchandises à hauteur de Torcy-et-Poulligny , la décision de l'arrêt des circulations totales (commerciales et touristiques) est prise.
- ▶ **2015** : une étude est réalisée par SNCF Réseau pour estimer le montant d'une remise en état de la ligne dans la perspective d'une reprise des circulations commerciales de transport de marchandises dont aurait aussi bénéficié le train touristique.
- ▶ **2019** : sous l'impulsion de l'Acta, une rencontre des différentes parties prenantes est conduite en sous-préfecture de Montbard. Les parties conviennent de l'absence d'avenir ferroviaire commercial à court et moyen terme de la ligne. Il est alors décidé de conduire une étude prospective pour évaluer les coûts de différents scénarios d'usages alternatifs de l'emprise.
- ▶ **2022** : après une nouvelle réunion présidée par Isabelle Bourion, sous-préfète de Montbard, le Département décide de lancer la maîtrise d'œuvre de l'opération de rénovation de la ligne ferroviaire dans la perspective de faire circuler un train touristique. La consultation pour la désignation du bureau d'études qui conduira la mission est lancée en janvier 2023.

**Source : département de la Côte-d'Or**

### **Pour être complet.**

Ci-après un article du Bien public en date 26 octobre 2020 faisant référence à l'étude globale diligentée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté d'un coût avoisinant les 100 000 €, présentée aux élus en sous-préfecture de Montbard le 24 septembre 2020 afin de favoriser les initiatives, A ce jour, seul le Conseil Départemental a engagé des actions concrètes. Par le biais de Côte d'Or Attractivité, une étude d'opportunité a permis de déterminer les besoins touristiques du territoire et confirme le fait qu'un train touristique peut être un moyen de développer et d'ancrer l'offre touristique en Haute Côte-d'Or

### **Bien public du 26 octobre 2020, issu du lien de l'hypertexte.**

#### **Quelles alternatives pour la ligne ferroviaire Les Laumes-Époisses ?**

Hors service depuis plusieurs années, la ligne ferroviaire Les Laumes-Époisses de 32 km avait un avenir plutôt incertain. Après une pause, le dossier est à nouveau sur les rails. Plusieurs scénarios semblent ressortir.

Le 17 septembre 2013, le déraillement d'un train a mis un terme à la circulation ferroviaire de la ligne Les Laumes-Époisses, utilisées à l'époque par Dijon céréales et l'association touristique Acta. Un arrêt qui se voulait temporaire en attendant sa réparation. Mais le coût de ces travaux, estimés à environ 16 millions d'euros en 2017, a quelque peu refroidi aussi bien le conseil régional, qui évoquait une « solution alternative » via « une voie verte », que Dijon céréales. Depuis, les choses semblaient être en *stand-by*.

Aujourd'hui, où en est-on ? Il semble que le dossier soit à nouveau sur les rails. En mai 2019, une table ronde a en effet été organisée, en sous-préfecture, réunissant différents acteurs. Lors de cette réunion, a été « acté l'arrêt des circulations du fret sur la ligne les Laumes-Époisses », indique-t-on du côté des services de l'État. Ce que Marc Patriat, président de Dijon Céréales, non présent, nous a confirmé, l'entreprise utilisant depuis la voie routière.

La réunion a aussi évoqué « l'engagement de la Région à financer une étude prenant en compte toutes les solutions envisageables pour cette ligne ». Une étude réalisée par un cabinet, avec l'appui de l'Association du Chemin de fer Touristique de l'Auxois (Acta). Dans ce cadre, des travaux de débroussaillage ont été faits sur la ligne fin 2019-début 2020.

L'étude a ainsi été restituée lors d'une nouvelle réunion le 24 septembre dernier, sous la présidence d'Isabelle Bourion, sous-préfète de l'arrondissement Montbard\*, et a permis « aux participants de réfléchir au projet qu'ils peuvent ou veulent porter. L'objectif n'était pas de trouver immédiatement un arrangement », précisent les services de l'État. Car dans ce projet, les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), ici les communautés de communes des Terres d'Auxois et de la Copas, ont été sollicitées, comme l'indique Michel Neugnot, vice-président du conseil régional.

#### **« Ne pas laisser la ligne en friche »**

L'objectif de tout ceci est « de valoriser la ligne et de ne pas la laisser en friche ». « SNCF a fait une étude générique des lignes non circulées (voyageurs et fret). Le but étant d'en faire une autre utilisation : voie verte, train touristique, écologique et biodiversité ou rendue à l'agriculture », indique Michel Neugnot.

Dans le cas des Laumes-Époisses, on apprend que la ligne serait découpée en trois tronçons géographiques, à savoir Époisses-Semur, Semur-Marigny, et Marigny-Les Laumes. Il y serait envisagé la combinaison de plusieurs modalités d'usage comme le cyclo rail, le train touristique et/ou la voie verte. Mais aussi, « la possibilité d'une option 100 % voie verte ou 100 % cyclo rail ». L'étude présente également les coûts d'investissements et d'infrastructures.

Avec cette étude en mains, il appartient dorénavant aux intercommunalités de se positionner (lire par ailleurs). « L'horizon semble moins bouché », souligne Gérard Gaudiau, président de l'Acta. « Encore faut-il transformer l'essai. » \* *Participaient : Jérôme Grand, directeur territorial SNCF Réseau, Adeline Dorbani, SNCF Réseau, Michel Neugnot, vice-président du conseil régional, Patrick Molinoz, président de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine, président du PETR Auxois-Morvan, Jean-Michel Pétréau, président de la communauté de communes des Terres d'Auxois, Yves Jadot, Gérard Gaudiau, Christelle Muther, Didier Callabre de l'Acta, Laurence Porte et Marc Frot, conseillers départementaux.*



# Train touristique entre les gares de Semur-en-Auxois et Les Laumes-Alésia

## 20 km de rails à remettre en état



**2 communautés de communes concernées par le projet :**  
Communauté de communes des Terres d'Auxois  
Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine

**Les stations de la ligne :** Venerey-les Laumes, Alise-Sainte-Reine, Pouilly, Flavigny-sur-Ozerain, Marigny-le-Cahouët, Chassey, Magny-la-Ville, Juilly, Villars-et-Villenotte, Semur-en-Auxois, Saint-Euphrône.

**La création d'un quai supplémentaire est envisagée pour desservir le Musée Parc Alésia, situé à Alise-Sainte-Reine.**

Infographie Le Bien public - Source Département de la Côte-d'Or - Photos LBP et Solja BLANC

## Retour d'un train touristique entre Semur et Venerey ?

Le Département de la Côte-d'Or a décidé de se pencher sur la rénovation de la ligne ferroviaire entre les gares de Semur-en-Auxois et Venerey-les Laumes. Ce tronçon de 20 km est l'un des plus courts du SNCF depuis 2013 et l'arrêt de la circulation suite à plusieurs déclassements. L'objectif serait, à terme, de faire circuler un train touristique pendant la saison estivale.

Dans une agnès l'arrêt de la circulation sur la ligne ferroviaire Epaves-Les Laumes, le train pourrait éventuellement être utilisé sur une partie de ce tronçon. C'est en tout cas le souhait de François Saurold, président du conseil départemental de la Côte-d'Or, qui a proposé un «  
marché ouvert » pour des trains touristiques dans d'autres départements. Le plus proche étant celui du Pays de Palaise-Ferrière dans l'Aube.

**Le Département de la Côte-d'Or a pris les choses en main**

« C'est avant tout de redonner vie à la ligne ferroviaire entre Semur-en-Auxois et Venerey-les Laumes et en l'absence d'engagement de la Région sur ce dossier, j'ai demandé que le Département mène une étude approfondie sur ce projet », explique François Saurold, président du Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Une consultation publique des entreprises a été lancée en janvier dernier. Elle permettra au Département de délimiter, en mars, le horizon d'étude qui sera par la suite soumis à un avis des communes et des habitants de la zone à desservir ainsi qu'aux investissements nécessaires à réaliser. Parmi les nouvelles pistes, il y a aussi la création d'un quai supplémentaire pour desservir le Musée Parc Alésia. Les travaux de cette étude devraient être terminés en 2024.

**Qui payera les millions d'euros de travaux à réaliser ?**

Les investissements seraient indépendants :

**Train touristique entre les gares de Semur-en-Auxois et Les Laumes-Alésia**  
20 km de rails à remettre en état



**2 communautés de communes concernées par le projet :**  
Communauté de communes des Terres d'Auxois  
Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine

**Les stations de la ligne :** Venerey-les Laumes, Alise-Sainte-Reine, Pouilly, Flavigny-sur-Ozerain, Marigny-le-Cahouët, Chassey, Magny-la-Ville, Juilly, Villars-et-Villenotte, Semur-en-Auxois, Saint-Euphrône.

**La création d'un quai supplémentaire est envisagée pour desservir le Musée Parc Alésia, situé à Alise-Sainte-Reine.**

Infographie Le Bien public - Source Département de la Côte-d'Or - Photos LBP et Solja BLANC

### Les deux principaux acteurs sur ce où le Département pour faire avancer le projet

**L'industriel SNCF Réseau, propriétaire de la ligne ferroviaire qui n'est plus utilisée**

Le président de cette filiale du SNCF, représentant la ligne ferroviaire entre Semur et Venerey-les Laumes, est l'industriel François Saurold, président du conseil départemental de la Côte-d'Or.

**Le Département de la Côte-d'Or a pris les choses en main**

« C'est avant tout de redonner vie à la ligne ferroviaire entre Semur-en-Auxois et Venerey-les Laumes et en l'absence d'engagement de la Région sur ce dossier, j'ai demandé que le Département mène une étude approfondie sur ce projet », explique François Saurold, président du Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Une consultation publique des entreprises a été lancée en janvier dernier. Elle permettra au Département de délimiter, en mars, le horizon d'étude qui sera par la suite soumis à un avis des communes et des habitants de la zone à desservir ainsi qu'aux investissements nécessaires à réaliser. Parmi les nouvelles pistes, il y a aussi la création d'un quai supplémentaire pour desservir le Musée Parc Alésia. Les travaux de cette étude devraient être terminés en 2024.

**Qui payera les millions d'euros de travaux à réaliser ?**

Les investissements seraient indépendants :

### Plutôt voie ferrée ou voie verte ? Les élus locaux donnent leur avis

Les élus locaux ont donné leur avis sur la question de savoir si la ligne ferroviaire entre Semur-en-Auxois et Venerey-les Laumes devrait être réhabilitée en tant que voie ferrée ou voie verte. Les élus ont exprimé leurs préférences et les raisons de leurs choix. Certains souhaitent une voie ferrée pour permettre un service régulier, tandis que d'autres privilégient la voie verte pour des raisons environnementales et touristiques.

« C'est une question complexe et qui nécessite des échanges et des concertations », explique Patrick Molinaro, maire de Venerey-les Laumes. Il souligne l'importance de l'avis des habitants et des élus locaux.

« La voie ferrée permettrait un service régulier et serait plus rentable à long terme », soutient Jean-Michel Pénard, président de la Communauté de communes des Terres d'Auxois.

« La voie verte est plus adaptée au territoire et permettrait de développer le tourisme », explique Catherine Sadon, maire de Semur-en-Auxois.

### DATES HISTORIQUES

1878 : la ligne Maizon Evreux-Epaves Les Laumes, longue de 14 km, est ouverte aux voyageurs et au service de marchandises.

1939 et 1945 : l'arrêt des circulations ferroviaires sur la ligne est décidé.

1989 : le tronçon Semur-en-Auxois - Venerey-les Laumes est déclaré d'intérêt général.

2013 : le tronçon Semur-en-Auxois - Venerey-les Laumes est déclaré d'intérêt général.

2023 : une étude est réalisée par SNCF Réseau pour envisager le retour d'un train touristique.

**Patrick Molinaro, maire de Venerey-les Laumes**  
« C'est une question complexe et qui nécessite des échanges et des concertations », explique Patrick Molinaro, maire de Venerey-les Laumes. Il souligne l'importance de l'avis des habitants et des élus locaux.

**Jean-Michel Pénard, président de la Communauté de communes des Terres d'Auxois**  
« La voie ferrée permettrait un service régulier et serait plus rentable à long terme », soutient Jean-Michel Pénard, président de la Communauté de communes des Terres d'Auxois.

**La création d'un quai supplémentaire est envisagée pour desservir le Musée Parc Alésia, situé à Alise-Sainte-Reine.**

Le Département de la Côte-d'Or envisage la création d'un quai supplémentaire à Alise-Sainte-Reine pour permettre de desservir le Musée Parc Alésia. Cette mesure est l'une des pistes de l'étude de faisabilité.